



Déclaration préalable FSU au CTSD du 06/10/2017

La rentrée 2017 s'est déroulée dans un climat d'incertitude : la mise en place dans la précipitation du dispositif devoir fait dans le second degré, la remise en cause des rythmes scolaires dans le premier degré, l'assouplissement de la réforme du collège et ses conséquences, la déclaration durant l'été des contrats aidés a remis en cause le bon fonctionnement des établissements.

- Concernant les devoirs faits, si la FSU considère que la possibilité pour les élèves de pouvoir faire leur devoir au collège est un élément positif, elle dénonce l'impréparation et les recours à des non professionnels de l'éducation, il sera particulièrement vigilant sur la rémunération des enseignants.
- Au collège, le Ministre a abondamment communiqué sur l'assouplissement de la réforme et sur la possibilité d'ouvrir au local les enseignements mis à mal l'an dernier (sections bilangues, euros) mais sur moyens propres, autant dire sans moyens. La réalité du terrain est tout autre : la très grande majorité des classes bi-langues et des sections euros n'a pas été rétablie, et les options ouvertes sont dotées d'horaires bien inférieurs à ce qui existait avant la réforme. L'enseignement disciplinaire de langues anciennes n'a pas été restauré dans les conditions annoncées par le ministre (3h en 4^e et 3^e).
- La FSU dénonce cet assouplissement à des fins d'affichage politique et à peu de frais qui encourage la mise en place d'options bradées reposant sur le financement local et le rôle des chefs d'établissement qui réussissent à organiser la concurrence entre disciplines. La FSU revendique l'intégration des enseignements facultatifs à une grille horaire nationale avec des moyens fléchés par discipline et enseignement.
- Des contrats aidés ont été supprimés et ceux qui restent ne seront pas renouvelés. De ce fait, dans beaucoup d'écoles, les missions liées à l'aide administrative des directeurs du 1er degré ne sont plus assurées. Les missions liées à l'accompagnement des élèves en situation de handicap sont elles aussi menacées : certains enfants n'ont à ce jour toujours pas d'AESH. Quelles sont les organisations mises en place pour faire face aux besoins de la MDPH ? Quelles sont les aides concrètes apportées aux directeurs depuis la disparition de ces contrats ? La FSU revendique depuis de nombreuses années la création d'emplois formés, pérennes, statutaires et s'oppose à la précarité dans la fonction publique.
- Le dédoublement des classes de CP en REP + s'est fait à la va-vite et les équipes ont du faire avec. Les PDMQDC ont été réquisitionnés, toujours étiquetés PDMQC, ils sont aujourd'hui chargés de classe, remettant en cause les projets établis par les écoles au cours de l'année dernière. Faire et défaire, c'est travailler.

S'ajoute à cela, la rentrée en musique : nous ne remettons pas en cause l'intérêt de la musique et du chant choral dans le cursus scolaire des élèves. Mais nous regrettons que cet élément d'ordre pédagogique ait été imposé par le Ministre en fin d'année scolaire par voie médiatique.

Les déclarations se multiplient pour remettre en cause le travail enseignant : Le MEDEF qui rend les enseignants responsables du chômage dans le pays. Quant à la Cour des comptes, tout est toujours trop cher. Tous ces discours s'inspirent de logiques néolibérales que nous condamnons, en particulier quand il s'agit d'éducation et de service public.

Nous dénonçons les attermolements autour de l'application du PPCR et la remise en cause de son calendrier. Le métier d'enseignant peine déjà à recruter et remettre en cause la faible revalorisation ne risque pas d'améliorer l'attractivité de la profession. Le gel du point d'indice, la possible non compensation de la hausse de la CSG, le retour de la journée de carence aggraveront la situation.

C'est la raison pour laquelle l'ensemble des fédérations syndicales appellent à une journée de grève et de mobilisation nationale le mardi 10 octobre.

Localement, dans le second degré à ce jour, les remplacements dans certaines disciplines sont compliqués, y compris celles évaluées aux examens (DNB et baccalauréat). Nous réaffirmons que le meilleur moyen d'avoir des remplacements effectifs et de qualité est l'augmentation du vivier des remplaçants titulaires

Nous avons été heureux d'apprendre qu'une journée des enseignants avait été instituée et ravis d'entendre le jour même les commentaires accusateurs suite au rapport de la cour des comptes sur les enseignants. Mais comme aujourd'hui, c'est la journée du sourire, nous allons essayer de le garder.